

Le Maubelan

Bulletin d'informations

De haut en bas

De bas en haut



N°98 - Janvier 2020

Informations municipales

Mot du Maire	1
Informations utiles	2-3
Transfert du monument aux morts	4
Mairie	5
Aire de jeux	5

Informations générales

Démarches administratives	6
Élections Municipales 2020	7
Osez	7
SMND : Rapport annuel 2018.....	8
SMND : Achats de Bacs à ordures	9
Lane, le covoiturage domicile-travail	9
La CAPI	10
Conciliateur de justice	11
L'élagage, un enjeu pour tous	11

Vie locale

Repas des retraités	12
Téléthon 2019	12
Calendrier des fêtes 2020	13
Culture	14
Conseil Municipal des Jeunes.....	15
École	15
Groupe histoire locale.....	16-17
Commémorations de l'armistice du 11 novembre 1918	18
Assistants maternelles et/ou familiales.....	18
Du nouveau au Marque-pages	19
Etat civil : mariages	19
Etat civil : naissances	20-21
Etat civil : décès	22

Conseils municipaux

Extraits Comptes rendus des Conseils Municipaux	23 à 26
Charte du Maubelan	26

Associations

Le Comité des fêtes.....	27
La Chorale « La Voix Des Champs »	27
Le Club des Jeunes et d'Animation	28-29
La Découverte	30
Le Sou des écoles.....	31
La Fée à roulettes	32

Directeur de la publication : Annick ARNOLD
Création & impression : Imprimerie CUSIN - 38300 Meyrié
Crédit photos :

Merci à Franceline BURGEL, Claire VECCHI, Bernard GIBAJA - Fotolia - Freepik - DR.

Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

L'année 2020 sera marquée par des élections municipales. Cette période m'impose un droit de réserve ; c'est la raison pour laquelle je ne détaillerai pas les actions menées par la collectivité durant l'année 2019.

Je reviendrai juste sur la tempête de neige qui s'est abattue sur la commune au mois de novembre dernier. De mémoire de maubelans, nous n'avions jamais vu ça ! Les dégâts sur les arbres sont colossaux mais fort heureusement, aucune victime n'est à déplorer sur notre commune.

Cette situation est venue nous rappeler que l'homme n'est pas maître des éléments et qu'il doit travailler en harmonie avec la nature, notamment par la taille ou l'abattage de certains arbres pouvant s'avérer dangereux.



Au plus fort de la crise, la solidarité s'est organisée pour venir en aide aux personnes âgées ou isolées. Je souhaite remercier toutes celles et ceux qui ont fait preuve de générosité en ces jours de difficultés. Les bonnes volontés en partenariat avec le CCAS sont tout de suite arrivées là où nous avons besoin d'elles.

À l'aube de cette année 2020 je souhaite à vous tous une année pleine de joie en famille, entre amis, au travail et au sein de la commune.

En 2019, Maubec a accueilli de nouveaux habitants. Je leur souhaite la bienvenue en même temps que mes vœux de réussite et de bonheur.

D'autres personnes sont aussi très attachées à l'animation de notre village. Il s'agit de tous ceux qui s'investissent dans les associations. Cette entraide, cette amitié sont des moteurs pour notre commune.

Chefs d'entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs... Je leur souhaite beaucoup de courage pour assumer leurs missions. Ils construisent notre avenir et font l'économie du territoire !

Elus, employés communaux, membres du CCAS, enseignants, sont les premiers interlocuteurs de la population. Je les félicite pour le travail accompli au fil des jours et leur adresse mes sincères remerciements.

Je terminerai par une citation de Bernard Werber, écrivain français : « Il est des moments où les rêves les plus fous semblent réalisables à condition d'oser les tenter ». C'est tout ce que je vous souhaite pour cette année 2020 !

Bonne année à tous !

Annick Arnold

Jours et heures d'ouverture

la mairie :

- Lundi et samedi de 8h30 à 11h30
- Mardi de 14h à 17h
- Jeudi de 18h à 20h

Merci de bien vouloir respecter ces horaires.
Pas de permanence urbanisme le samedi.

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous
Tél. 04 74 93 16 76

E-mail général : mairie-maubec@wanadoo.fr

Adresses E-mail :

- Urbanisme : urbanisme-maubec@orange.fr
- Communication : communication-maubec@orange.fr

Consultez aussi notre page Facebook :

mairie de Maubec en Isère

Informations Site internet :

VISITEZ le site internet : www.maubec-isere.fr

la bibliothèque

Hors vacances scolaires

- Mardi de 16h30 à 17h30
- Mercredi de 15h à 19h
- Samedi de 10h à 12h

Pendant les vacances scolaires

- Toussaint, Hiver et Printemps :
Mercredi de 15h à 17h
- Juillet-Août :
Mercredi de 17h à 19h

Fermeture vacances de Noël

Tél. 09 67 26 78 18

E-mail : bibliotheque.maubec@gmail.com

École et garderie

Trois numéros de téléphone utiles...

Ecole : 04 74 28 47 87

Garderie : 04 74 93 16 15

Service Périscolaire : Magali 07 86 18 54 84

Les règlements des factures périscolaires et cantine sont à déposer directement auprès de Magali au niveau des locaux périscolaires ou dans la boîte aux lettres spécifique.

Préparation de la rentrée 2020

Les inscriptions des nouveaux élèves seront prises dès le mois de janvier. Il est nécessaire de se présenter en mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile. Un document de « pré-inscription » sera remis et permettra une prise de rendez-vous auprès du directeur de l'école pour finaliser l'inscription.

Sites internet utiles

Vous trouverez de nombreuses informations sur le site de la commune :

<http://www.maubec-isere.fr>

<http://www.capi-agglo-fr>

<http://smnd.fr>

<https://semidao.fr>

Recensement militaire

Tout(e) jeune âgé(e) de 16 ans doit se faire recenser, en se présentant à la mairie de son domicile avec sa carte d'identité et le livret de famille de ses parents.

À l'issue de l'entretien, une attestation de recensement lui sera délivrée et remise.

Le jeune recensé pourra **suivre son dossier sur www.majdc.fr** en fonction de sa période d'inscription :

- Janvier/février/mars → Consultation possible à compter de juillet
- Avril/mai/juin → d'octobre
- Juillet/août/septembre → de janvier
- Octobre/novembre/décembre → d'avril

Vous pouvez **consulter le mini guide Majdc.fr** disponible sur le site de la mairie pour vous aider.

Coordonnées :

Centre du Service National - BP 10512 - 69365 LYON cedex 07 - Téléphone : 04 37 27 25 07

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30. Le vendredi de 8h à 11h30.

Assistante sociale

Une assistance sociale se tient à votre disposition à la Maison du Département, 18 avenue Frédéric Dard 38300 Bourgoin-Jallieu, uniquement sur rendez-vous.

Téléphonez au 04 26 73 05 70 le lundi après-midi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 16h30.

Prochainement la newsletter de la commune directement chez vous

Comme annoncé lors de la création du nouveau site internet de la commune, les Petits Maubelans de Mars et de Septembre vont être remplacés par une newsletter.

Comment avoir accès à cette Newsletter ?

Dans un premier temps, vous devez vous rendre sur la page d'accueil du site internet de la commune : <https://mairie-maubec.fr>, en pied de page vous trouverez l'encart vous permettant de vous inscrire.

Remplissez-le et cliquez sur « s'abonner », un mail de confirmation vous sera envoyé. Il faudra alors bien le valider pour que votre demande soit prise en compte.

Toute inscription nous permet de compléter notre fichier d'abonnés, auxquels sera adressée la Newsletter par mail.

L'équipe municipale a choisi de conserver une diffusion trimestrielle des informations.

Cette Newsletter, que vous recevrez pour la première fois début mars 2020, reprendra les informations déjà présentes dans le Petit Maubelan et sera agrémentée de précisions sur les ajouts ou modifications d'articles faits sur le site internet.

Comme pour tout nouveau système mis en place, nous vous demandons de bien vouloir être patients et compréhensifs si vous constatez des dysfonctionnements de démarrage.

Transfert du monument aux morts

Il ne vous aura pas échappé que le monument aux morts de Maubec a été transporté sur le parvis nouvellement aménagé de la mairie.

La municipalité a souhaité profiter des travaux en cours pour effectuer ce transfert que beaucoup réclamaient de longue date. En effet, sa position au centre du rond-point ne permettait pas l'accès aux personnes à mobilité réduite, ni le recueillement propice aux commémorations ni la sécurité des participants. Et surtout, cette position dans cet espace étriqué ne pouvait que donner le sentiment de déshonorer la mémoire de ceux qui sont morts pour la France.

Remontons le temps... La décision d'ériger « un monument en l'honneur des enfants de Maubec morts pour la France » a été votée à l'unanimité par le conseil municipal le 10 mai 1922. Nous étions juste après-guerre. Les familles endeuillées se relevaient tout juste des années écrasantes d'angoisse et de douleur.

Une souscription volontaire a rapporté 5 463.90 francs et la commune a participé à hauteur de 1 500 francs pour répondre au désir de sa population d'élever ce monument. Un marché de gré à gré a été signé entre Henri Rajon, maire, et monsieur Gonnet, sculpteur marbrier à Bourgoin. Les travaux ont été achevés le 25 juin 1922.

On aurait pu installer ce monument sur un espace public de l'époque, devant la mairie ou à proximité de l'église. Mais la famille Alex, particulièrement touchée par la Grande Guerre, a souhaité offrir à la communauté une parcelle de terrain à cet effet, en bordure de la route qui mène à Chèzeneuve. Le conseil a voté ses remerciements officiels aux héritiers de Pierre Alex, pour cette cession.

Le monument en forme d'obélisque a été placé dans un petit enclos carré, fermé de grilles basses. Construit en bord de route, il fallait monter cinq marches pour y accéder.

En 1964, lorsque la route de Courtil-Jacquet a été créée, le monument s'est trouvé au centre du carrefour, qui sera aménagé plus tard en rond-point.



Le 19 août dernier, par un temps maussade, l'entreprise LAQUET a procédé à son déplacement. L'édifice n'ayant pas voulu se soulever d'un bloc, il fallut procéder avec tact pour le démanteler en quatre parties. Les gros engins, manœuvrant à quelques centimètres de la fragile pierre exigeaient une grande dextérité aux ouvriers. À plusieurs reprises, on a craint la bascule qui lui aurait été fatale. La poignée de spectateurs qui s'était déplacée pour l'occasion en eut quelques sueurs froides. Mais peu à peu, chaque partie a pu rejoindre sa place sur un nouveau socle, au grand soulagement de tous.



Ainsi, l'histoire de notre village se poursuit...



Mairie

Les travaux de rénovation de la mairie sont terminés, les secrétaires ont pu prendre possession de bureaux fonctionnels, conformes aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

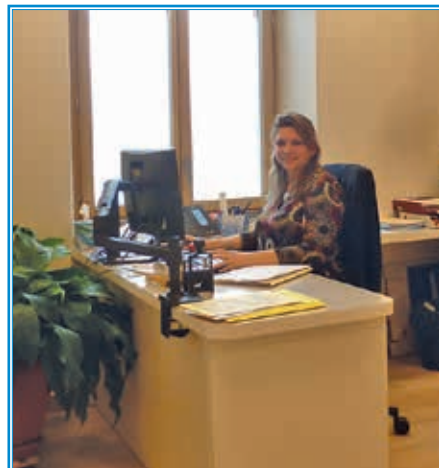


Sandrine Blanc

Sandrine Blanc, près de l'accueil et Sophie Brison en charge de l'urbanisme bénéficient chacune d'un espace de travail adapté.

Nécessaire au fonctionnement actuel d'un service administratif, un local indépendant héberge le matériel informatique et de reproduction.

Un espace détente-repas a également été créé.



Sophie Brison

Aire de jeux

Des jeux extérieurs pour les enfants à l'abri dans les locaux techniques communaux, attendent le retour du printemps !

Ils seront installés à la Combe sur l'aire de jeux communale, chemin des Acacias.

Un retard de livraison et l'arrivée précoce de la neige cet automne en ont empêché l'installation.

Une structure et deux jeux sur ressorts seront à la disposition des enfants du quartier dès les beaux jours.



Démarches administratives

Carte d'identité, Passeport, Permis de conduire, Certificat d'immatriculation :
Vos démarches à portée de clic sur le site www.demarches.interieur.gouv.fr



Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule **
- Autre motif **

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

** Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect

Les mairies suivantes sont équipées pour réaliser les cartes d'identité et les passeports :

Bourgoin-Jallieu, Crémieu, L'Isle d'Abeau, La Tour-du-Pin, Morestel, Villefontaine...

Vous pouvez retrouver la liste sur le site internet :

<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-faire-ma-demande-de-passeport-CNI>

ESPACE LIBRE
MENUISERIE • RENOVATION TOUS CORPS D'ÉTAT

**LA REPONSE
A TOUS VOS PROJETS**

20 rue Molière - BP 30095
38302 Bourgoin-Jallieu Cedex
Tél : 04 74 28 28 22
www.chanut-espacelibre.fr

PARTICULIERS, PROFESSIONNELS, ELEVEURS, CLUBS, ASSOCIATIONS...

capanimal
« Passion animale, valeurs familiales depuis 1991 »

Bourgoin Jallieu - Tél 04 74 28 22 26
Nivolas Vermeille - Tél 04 74 97 35 81

www.capanimal.fr

Élections Municipales 2020

Les deux tours auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Les deux bureaux de vote seront installés à la Maison du Village,
square du 8 mai 1945 - 38300 MAUBEC. (en face de la mairie de MAUBEC)

Il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.

Peuvent être inscrits sur les listes électorales de MAUBEC pour les élections municipales :

- les **français ou européens** âgés de 18 ans au plus tard au 15 mars 2020

et

- **domiciliés à Maubec** ou propriétaires sur la commune depuis au moins 2 ans.

L'inscription est possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin, soit **jusqu'au 7 février 2020**.

Pour vous inscrire, vous pouvez soit :

- vous rendre directement en mairie aux horaires d'ouverture muni de votre carte d'identité française ou européenne et un justificatif de domicile.

- Par internet en vous connectant sur service-public.fr

- Par courrier à adresser à la mairie de MAUBEC - 103 route du Dauphiné 38300 MAUBEC en envoyant le formulaire n°12669*02 téléchargé sur le site service-public.fr

Vous pouvez vérifier vous-même si vous êtes inscrit sur les listes électorales de la commune via le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Osez

TRAVAILLONS ENSEMBLE, DEVENONS PARTENAIRE

TÉL. : 04 74 28 79 10

Une large gamme de services



À destination des entreprises :
métiers de la production industrielle et artisanale, BTP et gros œuvre, hôtellerie et restauration, services administratifs et tertiaires,...



Pour les particuliers :
ménage, repassage, garde d'enfants et de nourrissons, soutien de personnes âgées ou dépendantes,...



Vers les collectivités et les associations :
entretiens des espaces verts, aide restauration et cantines, services administratifs, gardiennage et sécurité,...



Nos plus :

- La **connaissance des salariés**, pour mieux répondre à votre demande
- Le **suivi personnalisé des salariés** pendant la mission pour une véritable valeur ajoutée
- La réactivité, la proximité pour être **au plus près de votre demande**

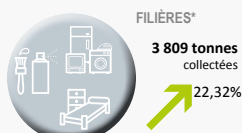
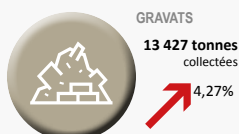
L'agence référente de votre commune

est située à Bourgoin-Jallieu,
8 route de Saint-Jean de Bournay
Une équipe à votre service au 04 74 28 79 10
ou par mail : assistantebj@osez.asso.fr

www.osez-asso.com

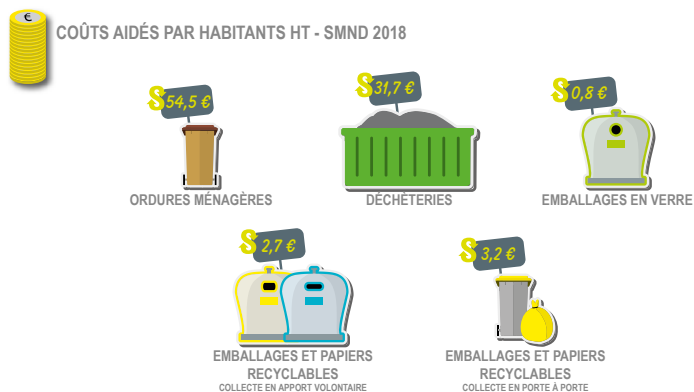
osez GROUPE
DEVELOPPER L'EMPLOI DURABLE

DÉCHÈTERIES : TONNAGES COLLECTÉS ET ÉVOLUTION



* Flux associés à des Éco-organismes dans le cadre de la REP (mobilier, DEEE, DDS)

INDICATEURS FINANCIERS



ÉVOLUTION DU COÛT AIDÉ GLOBAL PAR HABITANT HT - SMND 2018

	2014	2015	2016	2017	2018
	88,50 €	87,90 €	88,10 €	86,44 €	90,54 €

COÛTS AIDÉS PAR HABITANTS HT - RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES 2017

	Ordures Ménagères	Emballages en verre	Emballages et papiers recyclables	Déchèteries	Coût total
	53,00 €	1,30 €	8,80 €	20,30 €	88,00 €

COMPARAISON DES COÛTS À LA TONNE

	coût aidé CHT/tonne	OMR	Emballages et journaux magazines	Verre	Déchèteries (hors gravats)
SMND (2018)		216,57 €	93,61 €	32,54 €	131,26 €
Région AURA (2017)		236 €	189 €	45 €	128 €

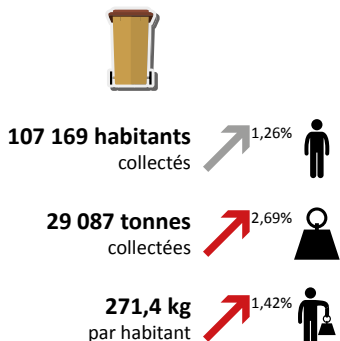


SYNTHÈSE DU RAPPORT ANNUEL 2018

PERFORMANCES DE COLLECTE - CAPI



ORDURES MÉNAGÈRES

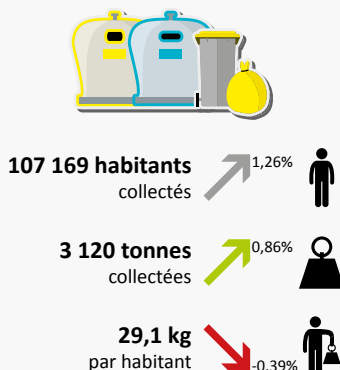


DONNÉES SMND 2018
254,3 kg par habitant

DONNÉES DÉPARTEMENTALES 2017
(source : SINOE)
214 kg par habitant

DONNÉES RÉGIONALES 2017
(source : SINOE)
232 kg par habitant

EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES

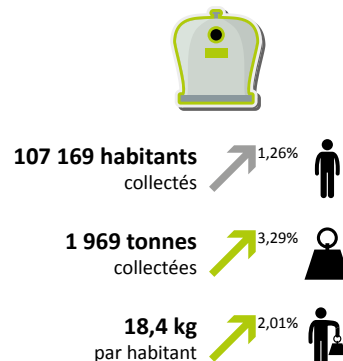


DONNÉES SMND 2018
34,1 kg par habitant

DONNÉES DÉPARTEMENTALES 2017
(source : SINOE)
46 kg par habitant

DONNÉES RÉGIONALES 2017
(source : SINOE)
46 kg par habitant

EMBALLAGES EN VERRE



DONNÉES SMND 2018
25,6 kg par habitant

DONNÉES DÉPARTEMENTALES 2017
(source : SINOE)
27 kg par habitant

DONNÉES RÉGIONALES 2017
(source : SINOE)
31 kg par habitant

Achats de Bacs à ordures

Le Syndicat Mixte Nord Dauphiné vous invite à vous équiper de bacs à ordures ménagères conformes, c'est-à-dire répondant aux critères suivants :

- Conteneur thermoplastique roulant à déchets à 2 ou 4 roues
- Présence d'un système de préhension frontale
- Contenance minimale de 140 l

La collecte est ainsi facilitée pour les agents, la prise de bac adaptée aux camions et l'hygiène publique est garantie.

Pour vous équiper d'un bac vous pouvez :

- L'acheter dans les locaux du SMND aux horaires d'ouverture. Il est préférable de contacter le service auparavant pour connaître les stocks disponibles.
- Vous le faire livrer en remplissant le formulaire téléchargeable sur le site <http://www.smnd.fr/Maubec.html?retour=back>, en sélectionnant « Pourquoi et comment m'équiper de bacs ».

Vous retrouverez également les informations sur les déchetteries et le fonctionnement des composteurs.



Lane, le covoiturage domicile-travail s'étend autour de Bourgoin-Jallieu



Fort de ces premières réussites (plus de 3 000 inscrits en un an), le service s'étend aujourd'hui autour de Bourgoin-Jallieu pour faciliter les déplacements des habitants de Eclose-Badinières, Les Eparres, Nivolas-Vermelles, Ruy-Montceau, Saint-Savin mais aussi Chèzeneuve, Maubec et Meyrié vers le centre de Bourgoin-Jallieu.

Le principe reste identique !

1. Je m'inscris sur l'application Lane ;
2. Je me rends à l'arrêt Lane pour demander un trajet ;
3. Les conducteurs qui circulent autour de moi voient la demande sur les panneaux lumineux et l'application ;
4. Un conducteur s'arrête : on fait la route ensemble.

Pour vous rendre à la gare SNCF de Bourgoin-Jallieu, demandez votre trajet le matin entre 6h30 et 9h et repartez de l'arrêt de Bourgoin-Jallieu (avenue des Alpes) entre 16h et 19h.

Le service est offert aux passagers qui se déplacent ainsi gratuitement. Grâce aux panneaux lumineux, tous les conducteurs circulant à proximité sont informés des demandes et peuvent s'arrêter. Il est toutefois recommandé de lancer l'application lors de ses déplacements pour profiter pleinement du service et amortir ses frais de

trajet (1€ par passager pris en charge).

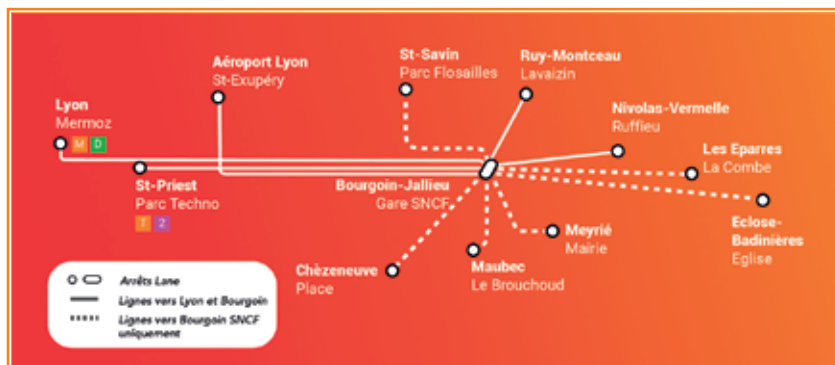
Mais aussi quelques nouveautés ...

Pour demander un trajet depuis ces nouveaux arrêts, rendez-vous sur l'application Lane (disponible sur Android ou iOS) ou appelez l'assistance téléphonique (coût normal d'un appel) au 04 26 69 98 98. Vous pouvez aussi prolonger l'affichage de votre demande et valider votre covoiturage.

Les atouts de Lane :

- Covoiturez sans réservation : pas besoin de s'organiser en amont, vous partez et vous covoiturez quand vous voulez !
- Oubliez les détours : les conducteurs prennent les passagers qui se trouvent sur leur chemin !
- Réalisez des économies : en devenant passager sur Lane, vous pouvez économiser jusqu'à 300 € / mois !
- Gagnez en qualité de vie : partager ses trajets, c'est aussi réduire le trafic routier, améliorer la qualité de l'air et rendre service !

Renseignements : www.lanemove.com



La CAPI

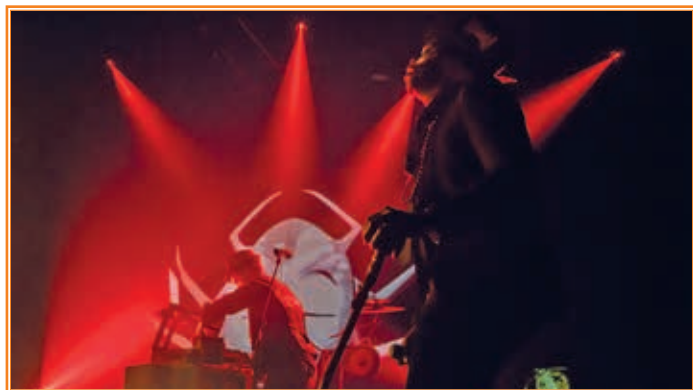
1/ Le Festival Electrochoc

La 15^{ème} édition du Festival Electrochoc, dédié aux Musiques électroniques hybrides et aux Arts numériques, aura lieu **du 21 mars au 4 avril 2020**.

Depuis 2005, la Scène de Musiques Actuelles (SMAC) Les Abattoirs programme ce Festival qui met un coup de projecteur sur les musiques hybrides et les arts numériques, dans un esprit de découverte et de diversité. Le Festival propose une double programmation : le jour avec des ateliers de découverte et d'initiation aux arts numériques, le soir avec des concerts tous plus électrisants les uns que les autres.

Accueillant des artistes émergents ou reconnus, ce festival distille une programmation éclectique. Electrochoc invite le public à partager des moments différents, entre rêve et réalité, entre le monde sensible et le monde virtuel. Electrochoc, c'est : Un festival éclectique - Un festival pour tous - Un temps fort dans la saison des Abattoirs.

Programme et billetterie en ligne sur
www.electrochocfestival.com



©Abattoirs

2/ La Biennale de cirque 2020

Du 26 mai au 7 juin 2020, les 22 communes de la CAPI vont vibrer au rythme de la Biennale de Cirque. Populaire, ludique, conviviale, ouverte aux familles, la Biennale est une grande fête pour petits et grands. Durant deux semaines, les 22 communes de la CAPI accueillent un spectacle gratuit en extérieur. Cette Biennale se termine par un week-end de clôture festif et convivial sur le site du Vellein, avec des spectacles (certains encore gratuits) en extérieur, dans le Parc du Vellein, en salle, sous chapiteau, des ateliers de pratique artistique, des lieux conviviaux où il fait bon se détendre et grignoter dans une ambiance joyeuse et légère. La Biennale 2020 proposera une programmation internationale pour que la diversité circassienne soit au rendez-vous. Voltigeurs, jongleurs, trapézistes, funambules, etc : toutes les pratiques circassiennes se retrou-

veront à la Biennale de cirque et vous transporteront dans leur univers féérique, acrobatique.

D'ores et déjà, vous pouvez réserver pour le spectacle V(ivre) du Cheptel Aleïkoum qui sera, les 6 et 7 juin, l'un des grands moments, toniques et festifs de cette nouvelle édition 2020.

Réservation sur le site du Vellein, scènes de la CAPI :
<https://levellein.capi-agglo.fr/>

Programme complet de l'évènement en avril sur
<https://levellein.capi-agglo.fr/> et www.capi-agglo.fr.



CAPI@PlumeStudios

3/ Conservatoire Hector Berlioz CAPI : « T'AS PAS TORT HECTOR »

A l'occasion des 150 ans de l'anniversaire de la mort d'Hector Berlioz, un spectacle transversal et pluridisciplinaire réunissant sur scène une centaine d'élèves musiciens, fédérateur entre trois champs artistiques : la musique, la danse et le théâtre, est créé spécialement pour l'occasion et pour le conservatoire par Pascal Berne. Les élèves travaillent toute l'année sur ce projet d'ambition, lié à l'histoire du territoire d'implantation du Conservatoire, qui a vu naître un grand compositeur : Hector Berlioz, qui a également donné son nom au conservatoire.

Rendez-vous le samedi 13 juin et le dimanche 14 juin pour découvrir la création « T'as pas tort Hector ».

Compositeur / arrangeur : Pascal BERNE

Assistant : Christian VUILLEROD

Sur scène : les élèves musiciens, danseurs et comédiens du conservatoire

Infos pratiques :

Samedi 13 juin / 20 h - Dimanche 14 juin / 17h

à la Salle de l'Isle à l'Isle d'Abeau - Plein tarif : 8 €

Tarif réduit (élèves du Conservatoire de + de 26 ans, étudiant, chômeur, famille nombreuse, retraité...) : 5 €
Gratuit : élèves du Conservatoire de - de 26 ans, enfant - de 12 ans. Réservation conseillée.

Renseignements : <https://conservatoire.capi-agglo.fr/>

Conciliateur de justice

Qu'est-ce que la conciliation ?

Évolution de la justice vers un monde apaisé

La conciliation est un mode de règlement amiable de litiges de la vie quotidienne. Elle peut intervenir en dehors de tout procès, ou devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice.

Qu'est-ce qu'un conciliateur de justice ?

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole qui est nommé sur proposition du juge d'instance par ordonnance du premier président de la cour d'appel.

Comment saisir le conciliateur ?

Le conciliateur de justice est saisi de la propre initiative d'une des parties : une simple prise de rendez-vous en mairie, Tribunal d'instance, Maison de la Justice et du Droit, service social, etc... ou en recherchant un lieu de permanence sur le site www.conciliateurs.fr. Il peut aussi être saisi par un juge d'instance dans le cadre d'une conciliation déléguée.

Le déroulé d'une conciliation

Deux chemins mènent à la conciliation

• Conciliation conventionnelle

Le conciliateur peut être saisi directement par l'une des parties ou par les deux parties. En cas d'échec, le conciliateur informe les parties qu'elles peuvent saisir la juridiction compétente si elles le souhaitent.

• Conciliation déléguée

Avant l'audience au tribunal, le juge propose aux parties de tenter de régler le litige grâce à un conciliateur. Si aucun accord n'est trouvé, les parties reviennent alors devant le tribunal.

LA CONCILIATION EST CONFIDENTIELLE

En cas d'échec et de saisine du tribunal, aucune information sur la tentative de conciliation ne peut être communiquée au juge.

Si un compromis est trouvé, le conciliateur de justice rédige un constat d'accord. Le juge d'instance peut alors homologuer la conciliation afin de donner à l'accord force de jugement.

L'élagage, un enjeu pour tous

L'épisode neigeux du 14 Novembre 2019, les graves dégâts sur les réseaux aériens, dus à la chute de branches ou d'arbres sur les câbles et les conséquences que l'on a subies, nous démontrent encore une fois que **l'élagage constitue un véritable enjeu** pour la qualité de l'acheminement électrique et téléphonique.

Il convient de rappeler les responsabilités de chacun et les règles de sécurité.

L'élagage est à la charge du propriétaire ou de l'occupant.

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa ou ses propriété(s), afin d'assurer une distance suffisante entre les branches et la ligne située sur le domaine public. L'élagage doit être réalisé par le propriétaire ou par une entreprise agréée de son choix. Préalablement à l'élagage, une demande doit être adressée à ENEDIS sur le site : www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr.

Lors de la plantation d'arbres, il convient de ne pas planter sous les lignes et de respecter les distances de sécurité aux abords de celles-ci en prenant en compte la taille de la plantation à maturité. Il est indispensable d'entretenir la végétation. Il est important de vérifier que votre assurance « responsabilité civile » prend en compte les dommages

susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes propriétaires.

Lors de l'élagage des arbres, ENEDIS rappelle qu'il est formellement interdit :

- de tenter de monter aux poteaux électriques ou téléphoniques.
- de toucher une ligne, un fil tombé à terre,
- de toucher un arbre dont les branches sont trop proches ou en contact avec un câble,
- de toucher une branche tombée sur une ligne

En cas de doute ou de menace sur une ligne électrique, il faut prévenir le service Dépannage au 09 726 750 38.

Selon l'article L. 2212-2-2 du code Général des Collectivités Territoriales, après mise en demeure, le maire peut procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage, **aux frais du propriétaire**, destinés à mettre fin à l'avancée des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage. Dans son arrêt n°17DA01693 du 17 septembre 2019, la cour administrative précise, notamment, que des travaux d'élagage peuvent être prescrits par le maire, aux frais des propriétaires, lorsque le développement incontrôlé de la végétation... met en péril les câbles électriques et téléphoniques.

Repas des aînés

Le 24 novembre, le CCAS et la municipalité ont reçu les maubelans de plus de 72 ans pour le traditionnel repas.

Nous étions 95 à partager le délicieux repas préparé par Jérôme Candy de la maison Coccina.

A l'apéritif, les jeunes du CMJ sont venus nous rejoindre.

L'animation musicale proposée a été très appréciée, certains se sont même livrés à un rock très endiable...



La nuit tombe vite fin novembre et on se sépara un peu triste après cette journée bien remplie.

Au moment de Noël, les membres du CCAS feront une visite aux personnes qui n'ont pas pu venir au repas pour raison de santé et aux Maubelans en maison de retraite.

Nous vous souhaitons à tous une bonne année 2020.

Téléthon 2019

Samedi 7 décembre, les Maubelans se sont mobilisés pour le téléthon. Dès 8h30, les bénévoles des associations étaient présents à la Maison du Village : le club de patchwork proposait ses réalisations ainsi qu'une tombola, « Au fil des points » avait improvisé un atelier créatif, le sou des écoles vendait des pizzas ; des bandes dessinées issues du désherbage de la bibliothèque ainsi que des jouets mis à disposition par la coordination du téléthon attendaient des intéressés. Le petit déjeuner servi par la municipalité permit un moment de convivialité aux participants venus en famille ou entre amis.



Les plus jeunes ont pu profiter de la douceur matinale en participant à une course en sac, un parcours sportif ou une chasse aux trésors sur le stade, organisés par le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) et encadrés par les bénévoles de La Découverte. La section « danses du monde » du CJA a animé la fin de matinée avec un spectacle qui a connu un franc succès, alors que le comité des fêtes servait l'apéritif.

Avec la pièce « Oscar » en soirée, la section théâtre adulte du CJA a sonné la fin de cette journée dédiée à la recherche.

Un grand merci à notre boulanger habituel pour ses viennoiseries toujours aussi succulentes, à tous les bénévoles qui ont donné de leur temps pour que cette journée du téléthon soit une fête.

Merci à vous tous pour votre générosité.

Bilan au jour de la rédaction :

Patchwork	704,00 €
Au fil des points	27,00 €
CJA théâtre	443,00 €
Sou des écoles	255,00 €
Comité des fêtes	102,10 €
CMJ/La Découverte	27,00 €

Bibliothèque – jouets	172,00 €
Petits déjeuners	295,00 €
Buvette biennale du théâtre	54,50 €
Dons (urnes)	980,00 €

Total	3 059,60 €
--------------	-------------------



Calendrier des fêtes 2020

JANVIER

Samedi 11	Maison du Village - 18h30	Vœux du Maire
Samedi 25	Maison du Village	Loto du sou des écoles

FEVRIER

Samedi 1er	Maison du Village	Soirée Théâtre de La Fée à Roulette
jeudi 6	Maison du Village	Jeux des 1000 euros France Inter
Vendredi 7	Maison du Village - 18h30	Quand Capi Conte
Samedi 8	Maison du Village	Crêpes du tennis
Samedi 15	Maison du Village	Théâtre - Soleil de Clown
Samedi 22	Maison du Village	Repas du Secours Populaire

MARS

Dimanche 1 ^{er}	Maison du Village - 9h	Diots-riz de l'ACCA
Dimanche 15	Maison du village	Elections Municipales
		Vente de Viennoiseries par la Chorale
Dimanche 22	Maison du village	Elections Municipales
Samedi 28	Maison du Village	Carnaval et boum du Sou des écoles

AVRIL

Dimanche 12	Maison du Village - 12h	Repas de l'ACCA
-------------	-------------------------	-----------------

MAI

Vendredi 8	11h30	Cérémonie au Monument aux Morts
Vend. 8/Sam. 9		Soirée Théâtre « Papagalli » - Rugby 5
Samedi 16	Maison du Village	Théâtre du tennis

JUIN

Samedi 6	Eglise - 20h30	Concert de la chorale
Dimanche 7	Maison du Village	Vide Grenier du Comité des Fêtes
Samedi 13	Maison du Village	Soirée Danse du monde du CJA
Samedi 20	Maison du Village	Soirée Théâtre enfants / ados du CJA
Mercredi 24	Maison du Village	Assemblée Générale du CJA
Vendredi 26	Maison du Village	Fête de l'école
Samedi 27	Maison du Village	Barbecue du tennis

AOUT

Dimanche 30	Maison du Village	Rallye VTT / Vélo Route / Marche de La Découverte
-------------	-------------------	---

SEPTEMBRE

Samedi 5	Maison du Village - 9h-12h	Forum des associations
Samedi 19/Dimanche 20		Fête Médiévale
Mardi 22	Maison du Village	Assemblée Générale Sou des Ecoles

OCTOBRE

samedi 10		Randonnée du sou des écoles
Samedi 17	Maison du Village	Repas du Rugby 5
samedi 31	Maison du Village	Halloween - Danse du monde

NOVEMBRE

Dimanche 15	Maison du Village	Vide grenier de la Chorale
Sam. 21/Dim. 22	Maison du Village	Exposition Au Fil du point
Dimanche 29	Maison du Village	Repas des aînés du CCAS

DECEMBRE

Samedi 5		Téléthon
Dimanche 6	Maison du Village	Fête du Jeu
Samedi 12	Maison du Village	Sou des écoles - Vente Fromages
Dimanche 20	Maison du Village	Saucisse de Noël Rugby L5

Culture

Les Dés en bulles

Spectacle du 5 octobre 2019

La troupe des Dés en bulles a investi la scène de Maubec pour un spectacle plein d'humour et de bonne humeur. Dès les premières notes et les déplacements des chanteurs, on sent une équipe soudée, complice et heureuse d'être sur scène.

Le soutien de quelques chanteurs musiciens (guitare, accordéon, batterie, contrebasse, violoncelle...) donne du peps au répertoire. Ce dernier est très varié. Les chanteurs passent allègrement de la chanson réaliste, à la chanson comique, de la chanson poétique à la chanson polyphonique ... avec des textes de Francis Blanche, Jean-Claude Massoulier, ou Boris Vian...

Ils aménagent aussi les paroles à leur gré, pour donner une lecture plus théâtrale, voire clownesque à leur prestation.

Le public ne s'est pas ennuyé !

Une buvette à l'entracte a permis de dégager un premier don à la cagnotte du Téléthon 2019.



Merlenchanteuse

La belle Merlenchanteuse a réuni autour d'elle une quarantaine de petits Maubelans pour un spectacle qui se décline en trois petites histoires.

« Te souviens-tu de la formule magique qu'on a si souvent répétée ? Allons-y ! ... »

« Ma baguette ne marche toujours pas, alors je ne serai jamais une vraie fée... »

« Abracaleu... Petit lutin, envole-toi ! »

Telles sont les phrases que les petits auront entendues.

Merlenchanteuse utilise ses talents de chanteuse et de musicienne pour illustrer les péripéties de son personnage. Pour l'occasion, elle a construit un décor sobre, mais efficace, qui plonge immédiatement le spectateur dans l'essentiel. Un jeu de lumière nous fait passer du jour au bleu de la nuit. Un soir, un troll de verre sort d'une pierre... Un très joli moment...



Conseil Municipal des Jeunes



Le 8 juin, le CMJ a organisé « la journée des jeunes ». Activités sportives, jeux, activités créatives, jeux de société, coin lecture et pique-nique ont animé cette journée. C'était un moment sympa mais nous espérons plus de participants.



Dans l'esprit de partage et de protection de la biodiversité, près de Bookland et de l'hôtel à insectes, dans le prolongement des arbres existants à proximité du stade, notre projet de cette année a consisté à la plantation d'un verger partagé, planté par les jeunes élus aidés de leurs parents. Nous souhaitons longue vie aux plantations afin qu'un maximum de Maubelans puisse profiter des fruits.

Nous appelons à la vigilance de tous pour que les installations ne soient pas vandalisées, comme l'ont déjà été Bookland et l'hôtel à insectes. Les vitres de la boîte à livres ont été brisées à plusieurs reprises, les ouvrages ne sont plus

à l'abri de la pluie, le grillage de l'hôtel à insectes a aussi été endommagé. Toutes ces installations ont été pensées pour le bien de tous, respectons-les et faisons-les respecter !

Les élus du CMJ

École

Lundi 2 septembre, la fin des vacances a sonné pour les 158 élèves accueillis à l'école de Maubec. Cette année, la rentrée s'est malheureusement faite avec une classe en moins, puisque nous avons subi une fermeture. Ce sont donc 6 classes qui accueillent 158 élèves cette année.

Monsieur Gaget occupe le poste de directeur de l'établissement. Il a aussi en charge avec Madame Destailleur les 26 élèves de la classe de CP/CE1. Madame Frey, enseignante de la classe de CM1/CM2 (effectif 29 élèves), Madame Bourguignon, enseignante de la classe de CE2/CM1 (effectif 27 élèves), Madame Maitrepierre, enseignante en classe de CE1/CE2 (effectif 27 élèves), Madame Moncelet, enseignante en classe de moyenne et grande section (effectif 23 élèves) et Madame Michel-Pangot, enseignante en classe de petite et moyenne section (effectif 26 élèves) complètent l'équipe pédagogique.

Beaucoup de projets et d'activités

Cette année encore, de nombreuses activités sont proposées par l'équipe enseignante et ses partenaires :

- participation à la semaine du goût (maternelles)
- visite au Marque-Page une fois par période (toute l'école)
- participation au projet PLEA « ciné concert » pour les classes de M^{mes} Maitrepierre, Bourguignon et Frey
- participation au projet « École et cinéma » pour les classes de M^{me} Maitrepierre et M. Gaget
- cycle piscine pour les classes de M^{me} Maitrepierre et M. Gaget
- Participation au prix littéraire « les Incorruptibles ».

Enfin, nous allons cette année partir avec l'ensemble des élèves du CP au CM2, pour un séjour de 3 jours et 2 nuits en Haute-Loire. Ce projet nécessite des fonds importants, aussi, différentes manifestations vont avoir lieu afin de récolter de l'argent. Nous comptons sur l'ensemble des Maubelans !

Une année qui promet donc d'être riche en événements et en émotions !!!

L'équipe enseignante remercie vivement le Sou des écoles et la municipalité qui sont à l'écoute et se démenent pour nous permettre de réaliser tous nos projets.



Groupe Histoire Locale

Lancement d'un concours de dessin

Dans le cadre de l'exposition qu'il présentera lors des journées du patrimoine 2020, le groupe histoire propose un concours de dessin à la population. Les dessins seront affichés à la Maison du village le 20 septembre 2020. Les gagnants seront récompensés et leur dessin intégré dans une publication future, relative à cet événement. Pour tous ceux qui voudraient se prêter au jeu, voici le règlement du concours. Entre château de la Belle au Bois dormant et celui de Dracula, nous faisons appel à votre imagination et votre créativité ! Le but n'est pas d'être réaliste, mais de proposer quelque chose d'original.

Règlement du concours

Article 1 : Présentation du concours

Dans le cadre de l'exposition sur le château de Maubec qui aura lieu lors des journées du patrimoine, le 20 septembre 2020, le groupe d'histoire locale de Maubec organise un concours de dessin.

Article 2 : Thème « LES CHEVALIERS DE MAUBEC ET LEUR CHÂTEAU »

Pour base du concours est présenté ci-après un plan du château des Roches (ce dessin est hors concours), quelques précisions sur les différents éléments visibles sur ce plan et une photo du site du château des Roches.

Article 3 : Conditions de participation

Ce concours est gratuit et ouvert à tous. Les participants seront répartis en trois groupes :

- Enfants : de 6 à 10 ans
- Adolescents : de 11 à 18 ans
- Adultes : + de 18 ans

Les noms et prénoms, ainsi que l'âge du participant seront notés au dos du dessin.

Les dessins devront être déposés en mairie aux heures d'ouverture (ou dans la boîte aux lettres, sous enveloppe) entre le 1er et le 19 septembre 2020, 12 h. Un seul dessin par personne sera accepté.

Article 4 : Critères de sélection

Les dessins devront :

- Être réalisés sur des supports légers de formats libres entre les formats A4 (29,7 x 21 cm) et A2 (59,4 x 42 cm)
- La technique de réalisation du dessin est libre (crayon/fusain, gouache, acrylique, aquarelle... collage...).
- On privilégiera les qualités esthétiques et l'originalité plutôt que la recherche de réalisme.

Article 5 : Organisation du jury

Les dessins seront exposés le dimanche 20 septembre 2020, à la Maison du Village.

Un jury sera constitué et délibérera samedi 19 septembre à 17 heures.

Article 6 : Les résultats

Les résultats seront dévoilés lors de l'inauguration de l'exposition à 10h30 le 20 septembre 2020 et les prix remis aux gagnants.

Article 7 : Prix

Un prix sera attribué à chaque catégorie de participants (enfants, adolescents, adultes).

Les 3 dessins gagnants, avec mention du nom de chaque artiste, seront intégrés à la publication d'un livret résumant l'exposition.

Article 8 : Exclusion

La participation à ce concours entraîne l'acceptation de ce présent règlement.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tous dessins à caractère amoral.

Les organisateurs du groupe histoire n'ont pas le droit de proposer de dessin.

Les dessins faisant partie de l'exposition historique ne feront pas partie du concours.



- Démolition
- Voirie
- Assainissement
- Terrassement
- Réseaux Divers
- Adduction eau Potable

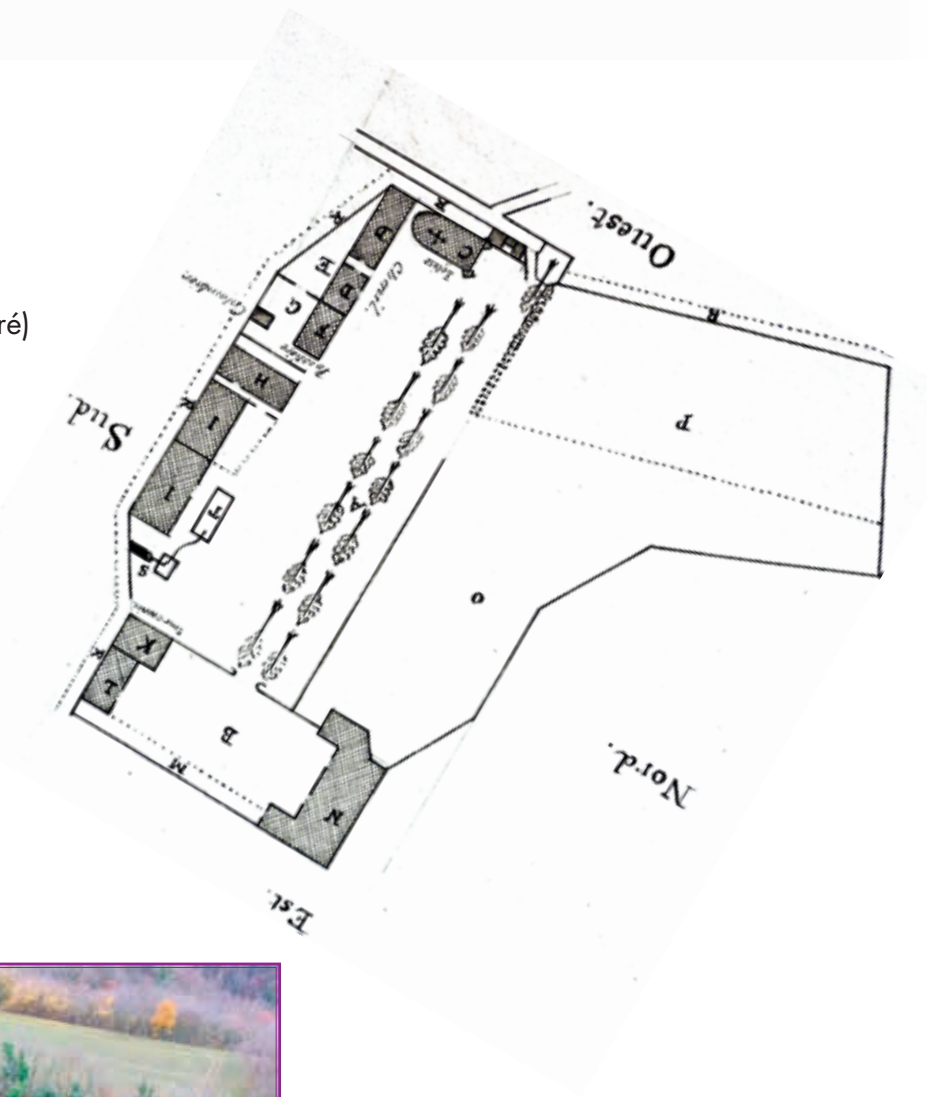
Z.A. La Combe - 181, Chemin de Maniguet - 38300 MEYRIE
Tél. 04.74.93.18.37 - Fax. 04.74.93.31.54
fassiontp@orange.fr



Annexe au règlement du concours de dessin du 20 septembre 2020

1. Plan du château des Roches

- A. Cour avec son allée de Tilleuls
- B. Cour
- C. Église
- D. Chenil
- E. Petit jardin
- F. Maison du fermier
- G. Cour avec son colombier (petit carré)
- H. Grange et écuries
- I. Écurie pour chevaux de maître
- K. Tour de 4 étages
- L. Bâtiments de maître
- M. Terrasse/galerie
- N. bâtiments de maître
- O. Verger et jardin
- P. Terre appelée « Champ du Bourg »
- R. Mur d'enceinte et fosses
- S. Fontaine
- T. Abreuvoir



2. Photo aérienne du site :



Ent. VINCENT Baptiste

Travaux d'élagages « rotor & lamier »
Travaux agricoles

Location benne TP avec chauffeur

38300 SEREZIN DE LA TOUR
Tél : 04 74 27 91 85 - Port : 06 26 76 34 23
baptiste.vincent@orange.fr

Mariages / Séminaires / Anniversaires...

www.coccina.fr

Cocktail dinatoire, buffet, plateaux repas, repas complet,....
à emporter, livré ou servi

COCCINA
traiteur

04 37 03 09 36 • 257 Impasse du Perelly - 38300 RUY • contact@coccina.fr

Commémorations de l'armistice du 11 novembre 1918

Suite au déplacement du monument aux morts, la place de la mairie, lieu propice au rassemblement, accueillait pour la première fois, les Maubelans venus nombreux commémorer l'armistice de la guerre de 14-18. Nombreux étaient les enfants.

Après le dépôt d'une gerbe et la lecture par Madame le Maire du message de Madame la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, les élèves de CM1/CM2 ont lu des extraits de « A l'ouest rien de nouveau » (1929) de Erich Maria Remarque et de « Les croix de bois » (1919) de Roland Dorgelès, deux écrivains, allemand et français, revenus de la Grande Guerre. Les jeunes élus du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) assistés des écoliers ont procédé à l'appel aux morts. Après avoir observé une minute de silence, tous ont entonné la Marseillaise.



Assistantes maternelles et/ou familiales

BAULE Sylviane

Tél. : 06 08 52 65 47
308 chemin du Maron
38300 MAUBEC
Agrément maternel 4M

GOUDON Séverine

Tél. : 06 21 43 49 25
59 chemin de Prémoranges
38300 MAUBEC
Agrément maternel 4M

RAMAGE Anaïs

Tél. : 06 72 54 44 12
538 chemin de Paleysin
38300 MAUBEC
Agrément maternel 4M

YAHIAOUI ROUAGDIA Atika

Tél. : 06 68 62 60 33
485 route de St-Jean
38300 MAUBEC
Agrément maternel 2M

BERGER Emilie

Tél. : 06 21 53 44 42
100 chemin des Écoles
38300 MAUBEC
Agrément maternel 4M

HILLION Eve

Tél. : 06 84 16 34 17
58 impasse de la Combe
38300 MAUBEC
Agrément maternel 6M

ROLAND Géraldine

Tél. : 04 74 18 03 05
132 allée le Sadiou
38300 MAUBEC
Agrément maternel 4M

CARNEIRO DE SA Olivia

Tél. : 06 49 31 29 43
1396 Route du Dauphiné
38300 MAUBEC
Agrément maternel 2M

PAYSAN Marie

Tél. : 06 16 79 76 43
179 chemin de la Cigalière
38300 MAUBEC
Agrément maternel 6M

TISSERAND Ludivine

Tél. : 04 74 43 66 87
116 chemin de St-Blaise
38300 MAUBEC
Agrément maternel 4M

DOMART Céline

Tél. : 06 22 98 33 26
33 Chemin de St Blaise
38300 MAUBEC
Agrément maternel 2M

POPINEAU Clémentine

Tél. : 07 60 11 49 98
770 Chemin de Césarges
38300 MAUBEC
Agrément maternel 3M

VIRETTI Sandra

Tél. : 06 86 51 06 43
313 chemin de Paternos
38300 MAUBEC
Agrément maternel 4M

Du nouveau au Marque-pages

La nouveauté de cette fin d'année est « le temps des mini loups ». Cette heure de contes a lieu le mardi matin de 10h30 à 11h15 tous les 15 jours.

Nous recevons les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents. L'entrée est libre, pas besoin de s'inscrire. Merci à Sèverine et Anaïs pour leur disponibilité. Voici le planning pour le 1^{er} trimestre 2020 : 7 janvier, 21 janvier, 4 février, 18 février, 3 mars, 17 mars et 31 mars.

Les bénévoles ont suivi plusieurs formations entre septembre et décembre ; rentrée littéraire, rencontre avec des auteurs jeunesse...

Nous avons changé notre prêt documentaire à la BDI (Bibliothèque Départementale de L'Isère) : désormais, le bibliobus ne se déplace plus, nous allons à la BDI, maison du département.

Enfin le 17 décembre, nous avons reçu Marie Dragic.



Etat civil - Mariages

**Tatiana TGHOUGUINA
& Guy MOULIN**
6 avril 2019

**Sandra GOY
& Jérémy COUCHET**
10 mai 2019



**Estelle SOURDEVAL
& Thierry ALBERO**
8 juin 2019

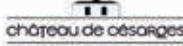


**Anne-Sophie ARNOLD
& Julien LAURENT**
3 août 2019

**GACHET**

Carrières, Recyclage
Terrassement, Voirie, Réseaux
Béton Prêt à l'Emploi
Balayage, Aspiration, Déconstruction

CHAMPIER - Tél. 04 74 54 44 85
www.gachet.pro

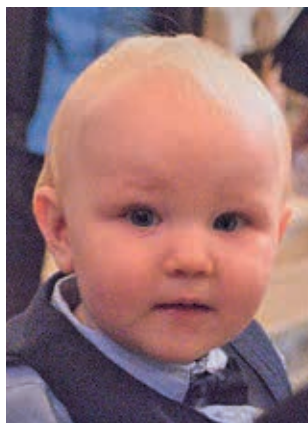
**château de césarges**

Mariages, Séminaires et Hôtellerie

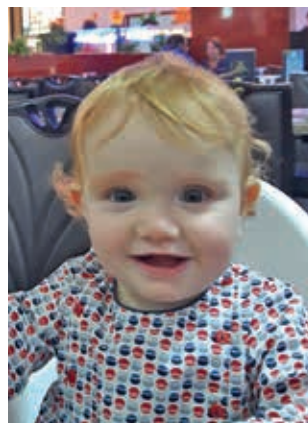


www.chateau-cesarges.com
770 Chemin de Césarges, 58500 Maubeau
04.37.03.08.22 / contact@chateau-cesarges.com

Etat civil - Naissances



Milo DZIEMIESZONEK
14 novembre 2018
62 Chemin de la Cigalière



Line COUDER
23 novembre 2018
673 Chemin de la Dret



Saori BEN GELOUNE
6 décembre 2018
672 Chemin
de Paleysin



Gabin SUBERT
6 janvier 2019
303 Chemin Latéral

Elis NALET NICOLAS
10 février 2019

295 Chemin
de la Cigalière

**Yazid
OULED MOHAMED
SHAGIER**
19 février 2019

485 Route de St Jean

**Djaï
FAURE BENMEDJAHED**
15 avril 2019

63 Chemin
de la Cigalière

Mateo HASANI
28 avril 2019

463 Route de St Jean
de Bournay



Lénora CHARRE
2 mai 2019
296 Route
de Chèzeneuve



**Bradley
DELORME BIANCO**
26 mai 2019
13 Clos de la Cigalière

Nafissa TERLE
30 mai 2019

445 Route de St Jean

**Inaya
ENNAJARI CLAIRET**
12 juillet 2019

63 Chemin
de la Cigalière



Zoé MARTINON
31 juillet 2019
348 Chemin
de la Ransinière



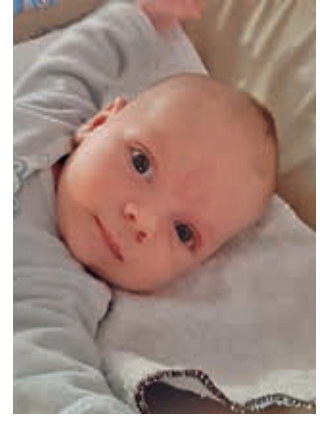
Raphaël LOMBARD
10 août 2019
228 Route
du Dauphiné



Lisa REVOL
20 août 2019
153 Chemin Jean
Jacques rousseau



Lya ROLAND
30 août 2019
132 Allée du Sadiou



Léonard PACHECO
16 septembre 2019
770 Chemin
de Césarges



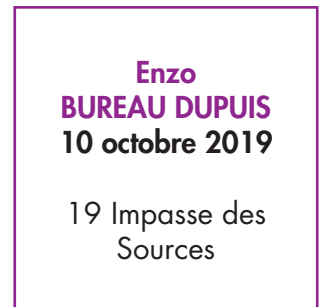
**Matthis
ANDRE SEGRETO**
18 septembre 2019
504 Ch. du Château



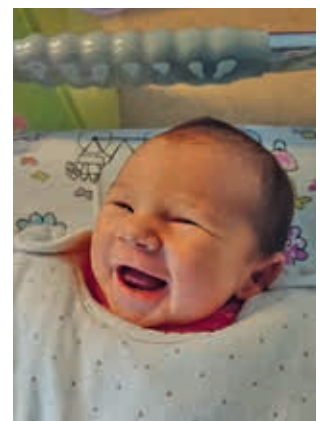
Romy JOURDAN
19 septembre 2019
39 Chemin
du Brouchoud



Anna MIHAJLOVIC
5 octobre 2019
168 Route de St Jean



**Enzo
BUREAU DUPUIS**
10 octobre 2019
19 Impasse des
Sources



**Thaïs
DENECHAUD CROST**
18 octobre 2019
13 Allée du Sadiou

Etat civil - Décès

Andrée BARBIZET
25 décembre 2018

485 Route de St Jean

**Yazid
OULED MOHAMED
SHAGIER**
20 février 2019

485 Route de St Jean

Joël DIBON
5 mars 2019

26 Lotissement
de la Cigalière

Pierre MENIER
22 mars 2019

116 Chemin
des Chevreuils

Jean-Claude ROBERT
31 mars 2019

45 Parc des Chênes
à Balan



Claude RANDY
5 avril 2019

631 Ch. de Paleysin

Simone BIDAUD
13 mai 2019

477 Route
du Dauphiné



Denis PEYAUD
10 juillet 2019

719 route du Dauphiné

Aimé FIARD
24 juillet 2019

27 Lotissement
de la Cigalière



André BLANCHET
28 juillet 2019

233 Route des Léchères

Marc JALEF
11 novembre 2019

58 Chemin
de Coupalin

**LAQUET**
AMENAGEMENT D'ESPACES
URBAINS & SPORTIFS
643 route de Beaurepaire 26210 Lapeyrouse Mornay | 04 75 31 91 88



Extraits des comptes rendus des 28 septembre, 11 Octobre et 21 Novembre

Urbanisme

Les autorisations d'urbanismes déposées depuis le dernier Maubecan sont les suivantes :

Permis d'aménager :

- **SCI 2BDL**, aménagement et réalisation de 6 lots à bâtir, chemin du Maron, retiré par pétitionnaire

Permis de construire :

- **GROSJEAN Julien**, construction d'un garage, rue Victor Charreton, accordé
- **BILLON Richard**, aménagement d'un logement dans un bâtiment existant, rue Joseph Bédor, accordé
- **PASCAL Jean-Baptiste**, Chemin du polosson, création d'un abri couvert non clos + bureau, accordé
- **GARNIER Franck**, Chemin de Vacheresse, Construction d'une maison + piscine, accordé
- **ELKAIM Evan**, Chemin de Prémoranges, maison individuelle avec piscine, accordé
- **DELAMARE Olivier**, chemin de Vacheresse, Construction d'une maison + piscine, en cours d'instruction
- **NOGUEIRA Julien**, Chemin du château, extension d'une maison, en cours d'instruction

Permis de construire modificatif :

- **MANCIER Olivier**, modification implantation filière assainissement, chemin de Paleysin, accordé

PLU

Le projet de PLU a été approuvé lors de la séance de conseil municipal du vendredi 5 juillet 2019. Il est exécutoire depuis le 15 Juillet 2019.

L'ensemble des documents du PLU est consultable en mairie ou dans la page Urbanisme / Plan Local d'Urbanisme du site internet de la commune : www.mairie-maubec.fr.

Lors de sa séance du 20 Septembre 2019, le conseil municipal a réinstauré le droit de préemption sur les zones U du PLU.

A ce jour, un recours contre le PLU a été enregistré auprès du tribunal administratif. Deux recours gracieux ont été enregistrés, la commune, assistée de son avocate, a formulé les réponses en retour.

Déclarations Préalables :

- **CLERMONT Gérard**, fermeture d'une terrasse couverte, allée de l'Étang, accordée
- **MICHAUD Marion**, division en vue de construire, allée de Courtilioudon, accordée
- **TAGHZAOUI Mourad**, déplacement d'un portail et portillon, lot de la Cigalière, accordée
- **TAGHZAOUI Mourad**, Clos de la Cigalière, Construction d'un abri de jardin, en cours d'instruction, accordée
- **MONTKISOLAIRE** (pour ROUVIERE Patrick), installation de panneaux photovoltaïques, route de Chézeneuve, accordée
- **REVOL André**, changement de menuiseries, chemin de Vacheresse, accordée
- **CRESTANI Maxime**, abri bois ouvert, chemin du château, accordée
- **FALCOZ Yolande**, division en vue de construire, chemin de Prémoranges, accordée
- **SERMET Albert**, chemin de St Blaise, Division en vue de construire; accordée
- **NOGUEIRA Julien**, chemin du château, extension, retirée par le demandeur
- **FALCOZ Pascal**, Chemin Jean Jacques Rousseau, ravalement de façade, accordée
- **MENAGE Fabrice**, Chemin du Château, Remplacement Clôture, accordée
- **FALCOZ Yolande**, Chemin de Prémorange, Appenti + création fenêtre de toit, en cours d'instruction
- **ISOWATT (M. Brusson)**, Route des Léchères, Installation Panneaux Photovoltaïques, accordée
- **BERGERON Gwendoline**, Route des Léchères, Pose d'un portail, accordée

Délibérations

Vote du Budget Supplémentaire 01

Vote à l'unanimité, du budget supplémentaire 01 tel que présenté ci-dessous.

Compte	Opérations réelles		Opérations Ordre	
	Dépense	Recette	Dépense	Recette
202 - PLU	12 000			
10226 - Taxe aménagement		12 000		
21318-041			2 304	
2313-041			22 466	
2031-041				2 304
2315-041				22 466

Ce budget supplémentaire est nécessaire pour la mise à jour de l'inventaire et solder le compte « opérations en cours » et mandater les frais d'honoraires du commissaire enquêteur dans le cadre du PLU en investissement.

Mise en place de l'Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires (IHTS)

Approbation à l'unanimité, de la mise en place de l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires, selon les dispositions définies ci-dessous.

A la demande de M^{me} le Maire, pour des raisons de nécessité de service, les agents de la collectivité sont amenés à effectuer des heures complémentaires ou supplémentaires. Cette indemnité concerne tous les agents titulaires de la collectivité. Elle sera étendue aux agents contractuels de droit public.

Le versement de cette indemnité sera mensuel. Le nombre d'heures limité est de 25 heures par mois.

Partenariat des « Vieux Tracteurs »

Vote, à l'unanimité, d'une subvention de 400 € dans le cadre d'un partenariat à l'association « les Vieux Tracteurs » pour leur fête organisée le 1^{er} juin dernier qui fut un succès.

Autorisation de signature du marché de requalification de la cour de l'école

Autorisation donnée, à l'unanimité, à Madame Maire pour signer le marché de travaux de réfection de la cour de l'école.

Ces travaux seront réalisés en juillet et août 2019.

Demande de subvention pour les travaux d'aménagements sécuritaires du chemin de Paternos auprès du Conseil Départemental et de la Région

Demande, à l'unanimité, d'une subvention auprès du Conseil Départemental et de la Région pour les travaux d'aménagements sécuritaires du chemin de Paternos, en collaboration avec la CAPI.

La portion du chemin concerné est de l'intersection du chemin du Bellet à l'intersection avec le chemin menant au cimetière et l'église.

Les travaux consistent en la réalisation d'un mur de soutènement réalisé côté droit, et la création de trottoirs côté gauche en descendant en direction de l'église.

Les réseaux secs (EDF, France Télécom) seront enfouis.

Approbation du Projet du Local d'Urbanisme

Suite aux remarques issues des avis des personnes publiques consultées et les résultats de l'enquête publique, des adaptations mineures, présentées ont été apportées au projet de PLU.

Le projet de PLU modifié a été mis à disposition des élus à partir du 11 juin 2019 avant la séance de travail organisée le 21 Juin 2019.

Le Conseil Municipal a approuvé le projet de Plan Local d'Urbanisme.

Suppression du poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe

Suppression, à l'unanimité du poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe, suite au départ à la retraite de la secrétaire, conformément à l'avis favorable du comité technique en date 28 mai dernier.

Composition du conseil communautaire de la CAPI

Approbation à la majorité, du maintien du nombre de conseillers communautaires à 70 avec un siège minimum pour chaque commune comme le prévoit le conseil communautaire de la CAPI en date du 14 mai dernier, suite à un accord entre les communes membres.

A défaut d'accord, la composition du conseil communautaire est fixée à 59 conseillers.

Vœu relatif aux principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé

Adoption, à l'unanimité du vœu commun présentant les principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé dans l'objectif est de rappeler l'engagement des élus et interpeller l'Etat, suite à l'appel de l'association des Maires de France.

Autorisation de signature de la convention de fonds de concours de la CAPI dans le cadre des travaux de réaménagement de la mairie

Autorisation donnée, à l'unanimité, à Madame le Maire pour signer la convention de versement du dernier 1/3 d'un fonds de concours d'un montant de 19 444 €, dans le cadre du projet de réaménagement de la mairie.

Création d'un poste d'agent au service périscolaire

Création, à l'unanimité, d'un poste d'agent périscolaire suite au départ à la retraite d'un agent, à temps non complet à raison de 60% soit 21 heures hebdomadaires annualisées. Cet agent assurera les fonctions d'ATSEM, d'agent de service à la cantine et l'entretien des locaux scolaires primaires à compter du 20 août 2019.

Instauration du Droit de Préemption Urbain

Approbation, à l'unanimité, de l'instauration du droit de préemption urbain sur les zones urbaines (U) du PLU de la commune.

Ce droit de préemption urbain permet à la collectivité d'acquérir le bien en priorité sur l'acquéreur initial.

Approbation du règlement Intérieur modifié de la Maison du Village

Approbation, à l'unanimité, de la modification du règlement intérieur portant sur le nombre de mise à disposition gratuite de la Maison du Village aux associations communales et de fixer ce nombre à 5 au lieu de 3.

Autorisation donnée au SEDI 38 de lancer les études d'exécution pour l'enfouissement des réseaux électriques et France Télécom chemin de Paternos

Autorisation donnée, à l'unanimité, au SEDI d'engager les études d'exécution pour l'enfouissement des lignes électriques et France Télécom du chemin de Paternos au carrefour du chemin du Maron, dans le cadre des travaux d'aménagements sécuritaires du chemin de Paternos.

Ces travaux devraient être réalisés courant 2020.

La participation financière de la commune est de 21 340 € pour la partie électrique et 44 070 € pour la part France Télécom.

Approbation des versions définitives du Plan Partenarial de Gestion des demandes de logement social et information des demandeurs sur le territoire

Approbation, à l'unanimité, des versions définitives de ce document.

Demande de subvention de l'association « Soleil de Clown »

Proposition à cette association, à l'unanimité, d'un prêt de salle gracieux pour organiser un spectacle.

A défaut, une aide financière sera étudiée ultérieurement.

Cette association permet l'intervention de clowns 2 fois par semaine au service pédiatrique de l'hôpital Pierre Oudot à Bourgoin-Jallieu.

Demande de subvention du Sou des Ecoles de Maubec pour le projet de classe verte

L'école de Maubec a pour projet d'organiser cette année une classe verte pour les élèves de CP au CM2, soit un effectif de 109 élèves.

La participation par enfant est estimée à 200 € soit un coût total de 21 800 €.

Le sou financerait ce projet à hauteur de 9 810 €. La participation des parents serait de 6 540 €.

Une tombola de 1 116 € compléterait ce financement.

Le sou sollicite une aide financière pour mener à bien ce projet.

Allocation, à l'unanimité, d'une subvention totale de 3 400 €, détaillé comme suit :

- la subvention de 2019 de 1 200 €
- une subvention 2020 de 1 200 €
- une subvention exceptionnelle de 1 000 €.

Création de 4 postes au service périscolaire

Suite au départ à la retraite d'un agent au service périscolaire, et la redistribution des tâches au sein des agents, modification, à l'unanimité des 4 postes au service périscolaire, au 1^{er} octobre 2019 :

- Création d'un poste d'adjoint d'animation stagiaire à temps complet en remplacement du poste créé en CDD ;
- Création d'un poste d'adjoint d'animation stagiaire à raison de 32h55 annualisées en remplacement d'un poste créé en CDD
- Création d'un poste d'adjoint d'animation à raison de 29h15 annualisées en remplacement d'un poste d'adjoint d'animation à raison de 26h40
- Création d'un poste d'adjoint technique à raison de 23h10 annualisées en remplacement du poste à raison de 21h00

Virements de crédits pour rectifier une imputation comptable

Approbation à l'unanimité, suite à une erreur d'imputation comptable, et pour permettre le solde du compte 2313 opération mairie, de virement de crédits d'un montant de 23 419 € :

- Du compte 10226 au compte 2312/041
- Du compte 2313/108 au compte 2313/041

Motion pour la création d'un EPHAD à Villefontaine

Soutien à l'unanimité, de la création d'un EHPAD à Villefontaine et autorisation donnée à Madame le Maire à interpeller les élus nationaux sur ce projet.

Motion pour la mise en œuvre du règlement général sur la protection des données

Présentation à l'assemblée des 3 scénarios possibles pour la mise en place d'un délégué au RGPD :

- Soit un délégué mutualisé au sein de la CAPI. Un agent serait recruté au sein de la CAPI et mis à disposition auprès des communes via une convention de prestation de service. (Coût non connu à ce jour pour la commune)
- Soit en conventionnant avec le Centre de Gestion de l'Isère
- Soit en contractualisant avec un prestataire privé de manière groupée

Motion d'alerte aux autorités pour le manque d'établissements accueillant des enfants handicapés.

Soutien à l'unanimité, de la création d'IME et autorisation donnée à Madame le Maire à interpeller les élus nationaux sur le manque de structures spécialisées pour l'accueil de ces enfants.

Approbation du règlement Intérieur modifié de la Maison du Village

Approbation à l'unanimité de réserver la location de la Maison du village uniquement aux personnes domiciliées sur la commune.

Virements de crédits

Approbation, à l'unanimité du virement de crédits d'un montant de 5 000 € du compte 2315/105 au compte 202/102 afin d'honorer le solde du PLU.

Autorisation donnée à Madame le Maire d'ester en justice

Autorisation donnée, à l'unanimité, à Madame le Maire d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans tous les domaines relevant de la compétence des communes devant les juridictions administratives, judiciaires.

Assistance aux projets d'urbanisme avec le SEDI

Autorisation donnée, à l'unanimité, à Madame le Maire pour signer la convention permettant au SEDI d'assister la commune dans ses projets d'urbanisme.

Cette assistance est gratuite.

Cette assistance consiste en l'analyse des éléments de la proposition technique et financière établie par ENEDIS.

Demande de subvention de la bibliothèque associative de l'hôpital Pierre Oudot
Report, à l'unanimité du vote lors du vote du budget primitif 2020.

Révision des loyers du local artisanal
Vote à l'unanimité du maintien des loyers du local artisanal.

Virements de crédits

Vote à l'unanimité du virement de crédits, de l'opération « Voirie » à l'opération « Mairie ».

L'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

Charte du Maubelan

Le Maubelan est réservé en priorité aux informations municipales, associatives, économiques et artisanales, ainsi qu'à des sujets d'intérêt général.

Tout Maubelan peut écrire un article,
la commission « communication » se réserve le droit de le publier ou non.

Nous nous réservons le droit de ne pas publier tous les articles relevant des points suivants :
diffamation, promotion personnelle, propos injurieux,
querelles de voisinage et tout article non signé.

Vos articles doivent être adressés en mairie par mail en dossiers joints, sous format word.
Les photos doivent être séparées sous format JPG.

**EIFFAGE**
ROUTE
Agence de BOURGOIN
24 Chemin de Ruy
38300 Nivolas Vermelle
Tél. : 04.74.19.11.88

Cours de Villas
Copropriétés
Enrobés
Voiries
Terrassement
Réseaux divers





S.A.R.L HUGONNARD Philippe
sarhugonnard@wanadoo.fr
Tél : 04 74 28 99 70
Fax : 04 74 28 81 02
145 ZA Pré Chatelain
38300 Saint-Savin


BRAVO, LES HOMMES EN BLEU!

CONSTRUCTION - RÉNOVATION
TOUS LES MATÉRIAUX À VOTRE DISPOSITION

36 rue de Malacombe - Z.A.C. Chesnes la Noirée - 38070 SAINT QUENTIN FALLAVIER
Tél. 04 74 94 95 00 - Fax. 04 74 94 95 01
www.samse.fr

Le comité des fêtes

L'assemblée générale du comité des fêtes le 11 octobre dernier a permis de présenter quelques idées nouvelles illustrant toujours sa volonté de rassembler le plus grand nombre et de préserver les liens intergénérationnels.

Quoi de plus expressif que le mouvement et la voix pour faire ressortir un sentiment, un souvenir, une émotion !

Nous avons entrepris de proposer à nos aînés de passer devant la caméra. Quelques minutes pour conter, raconter leur vie à Maubec, avec leur voix. Grâce au concours d'une école audiovisuelle de Villefontaine, ce projet prend corps et se prolonge tout au long de l'année 2020.

Toujours autour de la caméra, une soirée « cinéma en plein air » vous sera proposée dans le courant de cet été. Que vous veniez avec vos transats, vos

chaises, vos pliants, ou tout simplement allongés sur l'herbe, vous pourrez vivre au centre du village sous les étoiles, les sensations des salles obscures. Tout un programme donc, sans oublier le videgrenier habituel, début juin !

Le bureau du comité des fêtes est reparti pour un tour, preuve que ces nouveaux projets passionnent et motivent !

Nous vous tiendrons informés des avancées et des dates de projection !

Faites-le savoir autour de vous.

D'ici là, et pour en savoir plus, contactez le comité des fêtes à l'adresse ci-dessous.

Email : comitefetesmaubec@gmail.com

Le bureau

La Chorale « La Voix Des Champs »

2019 se termine agréablement pour notre chorale : tous les projets ont été réalisés avec succès, en particulier la participation des enfants lors de notre concert du 15 juin.

2020 s'annonce au mieux.

- Le vide grenier puériculture du dimanche 17 novembre s'est parfaitement déroulé malgré les intempéries. Les exposants étaient heureux de leur journée et en redemandant pour 2020.

- Les 18 et 19 avril nous rééditerons la rencontre inter-chorale à Lille.

- Le 15 mars 2020, jour des élections municipales, des viennoiseries vous seront proposées à partir de 8h du matin.

- Enfin le samedi 6 juin 2020 en l'église de Maubec nous vous offrirons notre concert annuel.

Cette nouvelle année compte à nouveau 20 choristes répartis en 4 pupitres. Nous nous réunissons tous les vendredis de 20h15 à 22h30 et certains dimanches.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nul besoin de lire la musique et la bonne ambiance est toujours de rigueur.



Contacts : **Christiane DELAMARE (06 20 57 68 66) christiane.delamare@yahoo.fr**
Catherine LATTARD (06 80 46 02 00) catlat38@orange.fr

Les responsables de l'association :

- Présidente : Catherine Lattard
- Vice-présidente : Martine Griseti
- Secrétaire : Christiane Delamare
- Secrétaire adjointe : Paulette Jay

- Trésorière : Michelle Verdollin
- Trésorier adjoint : Philippe Tassin
- Responsable stages : Dominique Tassin

Le Club des Jeunes et d'Animation

Le CJA vous propose encore des nouveautés !

En effet, à la reprise des activités de septembre, quatre nouveaux cours ont été ouverts :

- Du **stretching** (le lundi de 11h à 12h), piloté par Franck, qui permet de travailler les étirements et la souplesse.



- De la **Zumba** pour enfants et préados (jeudis 16h45 à 17h45 et 17h50 à 18h50) - une explosion de musique, de danse et d'énergie. Les séances comportent des mouvements adaptés aux enfants, basés sur la chorégraphie Zumba.

- De l'**Eveil corporel pour enfants de 3/6 ans**, (mercredis 10h à 11h), assuré par la section Danses du Monde - découvertes motrices, exploration créative, expression corporelle, danses afin de satisfaire leur besoin inépuisable de jouer, de se mouvoir, de s'exprimer et de s'affirmer, ainsi que leur désir d'autonomie.

- Des **danses de salon** (jeudis 19h30 à 21h) - Gérard Desjardins guide vos pas, pendant une heure et demie, pour vous apprendre ou vous perfectionner dans de nombreux styles de danses, du musette aux danses traditionnelles, des danses latines aux plus modernes.

- Attention ! Nouvel horaire pour les cours de **gym fitness** du lundi matin : **de 9h à 10h et de 10h à 11h**.

Les cours des mercredis soir, de 19h15 à 20h15, restent inchangés.

Les cours sont toujours dirigés par Franck dans une bonne humeur générale.

- Les cours de **Pilates** assurés par Patrick Martin, continuent à rencontrer un succès mérité. les séances du mardi soir (19h à 20h), qui se déroulent dans la salle de motricité de l'école, n'ont pu satisfaire les nombreuses demandes. En effet, en raison de la capacité de la salle, ceux-ci ont été plafonnés à 20 participants. Comme chaque année, les dossiers complets ont été pris en compte dans leur ordre d'arrivée, désolé pour les retardataires ! Pour ceux qui le peuvent, il est toujours possible de s'inscrire au cours de Pilates du jeudi matin de 8h45 à 9h45.

- Le cours de **Danse Country**, lui, se déroule comme l'année dernière les lundis de 19h15 à 20h15, sous la houlette de Chantal, pour la 3^{ème} année consécutive. L'effectif n'est pas très important (9 personnes) mais très motivé... et l'apprentissage progresse bien, dans une bonne ambiance ! Vous pouvez à tout moment les rejoindre pour une ou plusieurs séances d'essai, même en cours d'année, de façon à vous faire une idée.

- L'activité **théâtre** fête ses 20 ans d'existence !

Le **théâtre enfants et ados** accueille cette année un groupe de 12 enfants et un groupe de 14 adolescents.

Le professeur Léon Rodrigues indique que les deux groupes sont agréables et motivés.

Notez, dès à présent, sur vos agendas, la date de la représentation de fin d'année : samedi 20 juin au soir.

Comme les années précédentes, à n'en pas douter, les enfants et adolescents de l'activité théâtre vont nous proposer un spectacle de qualité et plein de surprises.



Les acteurs de la section **Théâtre adultes** ont joué à nouveau la pièce « Oscar » au profit du Téléthon le soir du samedi 7 décembre sur la scène de la Maison du Village.

Ils rejoueront « Oscar » le samedi 1^{er} février 2020 à l'occasion de la manifestation organisée par l'association «La Fée à Roulettes».



• La section **Danses du Monde** a fêté Halloween le mercredi 30 octobre en organisant une petite soirée destinée aux enfants et préados ; ils sont tous venus sous des déguisements effrayants ! Ambiance musicale et petite restauration ont agrémenté cette soirée festive.



La matinée du Téléthon, organisée par la municipalité, a été animée par les danses des enfants et adultes de la section Danses du Monde, sans oublier les dames de la section Patchwork venues proposer leurs confections au profit du Téléthon.

• Les cours de **Yoga** connaissent un vif succès. 14 participants fréquentent les séances du mercredi matin mais nous avons dû limiter à 16 le nombre des participants du mercredi soir pour des raisons de capacité de la salle Violette.



Vous pouvez retrouver toutes les activités proposées par le CJA ainsi que les contacts sur la page « Associations » du site de la commune.

Nouveau bureau suite à l'A.G. du 26 juin 2019

Françoise GIBAJA - Présidente

Fabrice MENAGE - Vice-président

Luce SEIGLE-VATTE - Trésorière

Marc JAMMET - Trésorier adjoint

Murielle TREVISANUT-JAMMET - Secrétaire

Brigitte GAULT - Secrétaire adjointe

Dates à retenir

- Samedi 01/02/20 : Pièce de Théâtre « Oscar »
- Samedi 13/06/20 : Danses du Monde - présentation de fin d'année
- Samedi 20/06/20 : Théâtre enfants et préados - présentation de fin d'année
- Mercredi 24/06/20 : Assemblée Générale + repas des adhérents

Les membres du Bureau ainsi que tous les référents d'activité du CJA vous adressent tous leurs meilleurs vœux pour une très Bonne et Heureuse Année 2020.

La Découverte

Au revoir 2019... La saison pour notre club « La Découverte » a été très satisfaisante avec plusieurs records à son actif, notamment : nombre des adhérents (58) et bénéfices acquis à la manifestation de septembre. Résumons les événements les plus marquants de 2019 depuis notre Assemblée Générale du 15 novembre 2018.

1^{er} décembre 2018 : matinée Téléthon. Bilan très mitigé malgré la bonne volonté de tous ; « La Découverte » s'est occupée du fléchage du parcours pédestre et des inscriptions.

26 janvier 2019 : repas de fin de saison au restaurant « Le Vieux Pressoir » à Maubec : les 35 participants ont apprécié repas et ambiance.

23 mars 2019 : 12 cyclistes et 5 marcheurs du club ont participé au rallye de Charantonay.

Dimanche 7 avril : malgré un temps froid et petites pluies éparses, notre manifestation Vélo-route / VTT / Marche a atteint un nombre plus qu'honorable de participants (453) répartis en 54 vélo-route, 130 vététistes et 269 marcheurs + vélos enfants.



Du 23 mai au 1^{er} juin : « balade » en Corse : l'ensemble des participants (24 adultes + un bébé) a été enchanté par ce séjour.



Samedi 1^{er} juin : défilé des « Vieux Tracteurs » : malgré des adhérents en Corse, un petit nombre de « La Découverte » a pu épauler cette association qui a mené « de mains de maître » défilé, feux d'artifice et, organisation.

Du 9 au 12 mai et 8 juin : Rhône Alpes Isère Tour : une nouvelle fois plusieurs adhérents se sont portés volontaires en tant que « signaleurs ».

Du 29 juin au 5 juillet : les 6 jours de Vars. Malgré la difficulté à franchir certains cols, bilan très positif de ce séjour cyclo (paysages à couper le souffle, restauration et hébergement au top).

Dimanche 1^{er} septembre : avec une météo correcte, notre deuxième manifestation Vélo-route / VTT / Marche a obtenu – une nouvelle fois – un score remarquable : 565 participants (59 vélo-route, 226 vététistes et 280 Marcheurs + vélos enfants).



Dimanche 15 septembre : journée pédestre. Agréable rando organisée par notre section Marche à Innimond.

Nous devons clôturer cette saison le 14 novembre par notre Assemblée Générale mais Madame Météo et la fée électricité en ont décidé autrement ; le nouveau bureau vous sera donc communiqué dans le prochain bulletin municipal.

Pour conclure, une excellente saison pour « La Découverte » !

Informations et actualités sur notre site internet : <http://www.la-decouverte-maubec.fr/>) et sur la page Facebook « La Découverte de Maubec ».

Lorsque vous lirez cet article, l'année 2020 aura peut-être pris son envol... C'est pourquoi tous les membres du club souhaitent à toutes et à tous santé et bonheur ! ... Et n'hésitez pas à nous rejoindre pour parcourir ensemble routes et chemins.

Le bureau

Le Sou des écoles

L'année s'annonce à nouveau riche en événements pour le Sou des écoles de Maubec !

- Septembre a débuté par notre Assemblée Générale où deux nouveaux membres ont intégré le bureau ainsi que plusieurs membres actifs.



- Le 12 octobre, la traditionnelle rando nocturne a eu lieu. Les participants ont pu arpenter les chemins de Maubec sur des parcours de 5-8 ou 12km. A mi-chemin, la délicieuse soupe de courge-potimarron a régalé les papilles de tous les sportifs !

La traditionnelle rando nocturne a eu lieu le 12 octobre et a encore remporté un franc succès. Les participants ont pu arpenter les chemins de Maubec sur des parcours de 5-8 ou 12km. A mi-chemin, la délicieuse soupe de courge-potimarron a régalé les papilles de tous les sportifs !

L'année s'est terminée avec de nombreuses manifestations !

- Le 1^{er} décembre s'est déroulé l'après-midi-jeux. Petits et grands ont pu passer un agréable moment autour de différents jeux proposés par Laurianne de Casa Case.
- Le 7 décembre, une vente de pizzas a été effectuée au profit du téléthon.

Nous vous donnons rendez-vous le 25 janvier pour le loto ! A cette occasion nous avons besoin de lots et de dons. Si vous connaissez des personnes souhaitant nous aider, n'hésitez pas à nous contacter par mail : lesoudesecolesdemaubec@gmail.com.

Le carnaval aura ensuite lieu le 28 mars 2020. Venez tous déguisés pour défiler, voir brûler M. Carnaval et danser lors de la BOUM !

Et pour finir l'année scolaire en beauté, la **fête de l'école aura lieu le vendredi 26 juin 2020.**

Si vous voulez en savoir plus sur nos manifestations, nous vous invitons à consulter et liker notre page Facebook : fb.me/soudemaubec

Cette année encore, le Sou des écoles remercie tous les participants présents toujours plus nombreux à chaque manifestation, ainsi que les membres actifs sans qui ces manifestations ne pourraient avoir lieu.



**MOULINS
DU BION**
NICOT MEUNERIE

1314 Route de Saint Jean – 38300 MAUBEC

Tél. : 04.74.53.63.65 Fax. : 04.74.43.53.66



**LE PAIN
BOULANGER**

La Fée à roulettes

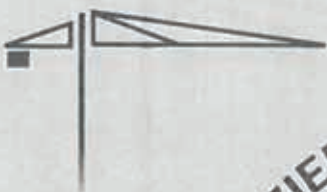
La Fée à Roulettes est une association d'intérêt général, loi 1901, qui intervient dans l'accompagnement personnel des personnes en situation de handicap (traumatisés médullaires principalement) dans leur retour à la vie.

L'association accompagne également l'entourage, les aidants, la famille, les amis, les entreprises dans ce changement de vie...

L'association est basée sur un partage d'expérience « le handicap au service du handicap » et fonctionne avec des parrains/marraines bénévoles « les Fées » (personnes déjà en situation de handicap ou en lien direct avec le handicap) désireuses de transmettre leurs propres expériences. Alors, n'hésitez pas, rejoignez-nous !

Parce que le handicap est une force...
Faisons grandir ensemble les « Fées » de demain...

Contact : Julie
Tél. : 06 88 10 00 62
Mail : lafeearoulettes@icloud.com
Facebook : lafeearoulettesLFAR



FUZIER & LAMBERT
Entreprise de Bâtiment

Tél. 04 74 93 28 52
Fax. 04 74 28 27 32
fuzier.lambert@fuzierlambert.fr

588 route de Sérézin - 38300 NIVOLAS-VERMELLE

4MF

Maintenance
Métallerie
Menuiserie Métallique
Fermetures

Michel PUIG
PCA
06 80 14 29 78

402, Chemin du Meynier - 38300 MAUBEC
Tél. 04 74 43 27 11 • Fax 04 37 03 05 64 • 4-mf@orange.fr

Electricité Curt C. Guillaud D. S.A.R.L.

Neuf - Rénovation - Entretien / Dépannage
Chauffage - VMC - Alarme radio - Domotique
Pose de portail & d'automatisme

Tél. 06 89 39 03 84
electricite.guillaud@yahoo.fr

ECG
DEPUIS 1976

38300 CHEZENEUVE

Message à nos associations

**Merci de transmettre en mairie
vos articles, photos et autres documents
pour une parution dans le prochain Maubelan**

avant le 15 mai 2020

Merci aux annonceurs

**Nous remercions chaleureusement
nos annonceurs qui nous permettent de boucler
nos éditions du « Maubelan » à moindre coût**

**Mairie de Maubec
103 Route du Dauphiné, 38300 Maubec
mairie-maubec@wanadoo.fr
Tél. 04 74 93 16 76 - Fax 04 74 93 70 45
www.maubec-isere.fr**



QUAND CAPI CONTE

LA TOURNÉE DES CONTES

de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

JANVIER - MARS 2020

TU PARLES D'UN 9

Dans la famille poule blanche, tous les enfants sont blancs, mais quand naît le n'oeuf... il est noir

Fred LAVIAL de la Cie Konsl'Diz

➤ **VENDREDI 7 FÉVRIER 2020**
à 18h30
Maison du village - Maubec

<http://portail-mediatheque.capi-agglo.fr>